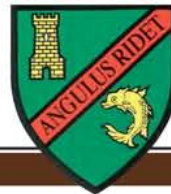


# Bourdeaux

numéro #1

BULLETIN MUNICIPAL

hiver 2016



## Le mot du Maire

Pendant les campagnes électorales, quelles qu'elles soient, les promesses sont nombreuses. Il paraît qu'elles n'engagent que ceux qui les écoutent ! Après le verdict du scrutin, place au travail et à la réalité du terrain. Les promesses tant avancées ne sont pas toujours tenues. Mais tel n'est pas le cas de la liste « Bourdeaux au cœur » qu'une très grande majorité de citoyens a porté, dans la totalité de sa composition, aux affaires communales en mars 2014. Bien sûr, en quelques mois, tout n'a pu être réalisé. Mais de belles actions abouties dans des domaines différents comme la mise en place d'une permanence des services sociaux départementaux, le maintien des acteurs de santé (avec l'installation d'un kinésithérapeute, d'une podologue-pédicure) et le développement de l'animation culturelle, avec ce bel écran qui constitue la nouvelle salle des fêtes. Cet équipement, construit par la municipalité de Pierr BELLE, tant attendu depuis des décennies, satisfait de façon unanime tous ses utilisateurs, qu'ils soient associatifs ou professionnels. Au cours de l'année 2015, nous avons décidé et réalisé des compléments techniques pour encore améliorer son fonctionnement (équipements en sonorisation, en lumière et autres éléments scéniques). L'échange avec la population était une promesse écrite de notre profession de foi.

Aujourd'hui, après les permanences hebdomadaires du maire et des adjoints, l'ouverture du site internet de la mairie ([www.mairie-bourdeaux.fr](http://www.mairie-bourdeaux.fr)) au printemps dernier, voici le premier numéro du journal municipal, tout simplement dénommé « bulletin municipal de BOURDEAUX » (délibération du 7 septembre). Avec ce document, à la parution semestrielle, chers administrés, vous serez tenus informés de la vie locale, des réalisations faites, de celles en cours comme programmées. Mais point nécessaire d'attendre simplement la parution du prochain numéro pour se tenir informé de l'action municipale. Les séances du conseil municipal (chaque premier lundi du mois) sont publiques et donc ouvertes à toutes et tous. Qui plus est la presse locale se fait l'écho de toutes les actions qui animent la vie bourdealoise. Ce bulletin, rédigé avec l'assistance de Christiane SIGEL, journaliste indépendante bourdealoise, répondra, je le souhaite personnellement, aux attentes de toutes les composantes de la population locale, dont certaines ne maîtrisent pas forcément les supports informatiques. Une bonne feuille de chou se lit, se relit, se prête et se conserve.

Administrés, administrés, je vous souhaite une bonne lecture et suis à votre écoute pour recevoir, comme chacun des conseillers municipaux, vos observations et remarques dans un but d'amélioration de ce document d'informations.

Patrick Chalamet

## Les Lavandes

### Le grand projet de mutualisation

Le Châtelas est une association à majorité municipale, tous les membres de l'équipe municipale sont membres de droit de l'association. Créée il y a 30 ans, le Châtelas gère principalement la maison de retraite l'Oustalet (15 personnes salariées), mais a aussi d'autres objectifs et projets sociaux.

L'Oustalet, 24 places de résidents sont actuellement agréées à l'aide sociale. La gestion privée de la maison d'accueil non médicalisée pour personnes âgées, située au cœur du village, offre une certaine liberté aux responsables gestionnaires qui ne badinent pas avec leurs responsabilités en veillant à une gestion saine, rigoureuse et humaine de la Maison. Les soins des résidents sont effectués en partenariat avec le SSIAD\*\*, et des liens sont entretenus avec l'EHPAD\*\*\* de Dieulefit, qui accueille les résidents lorsque leur état ne leur permet plus de rester à l'Oustalet. Cependant, l'ancien hôtel acquis par la municipalité et transformé pour accueillir les Aînés de Bourdeaux ne répond plus aux normes actuelles. Ainsi l'équipe gestionnaire du Châtelas s'est lancée dans un projet de mutualisation ambitieux et peu ordinaire en se rapprochant de la maison d'enfants à caractère social, elle aussi gérée par une association. Le Rayon de Soleil, créé par Mme Annette Merzeau en 1953, implanté depuis 1984 route des Chapelles sur les hauteurs de Bourdeaux, souffre de locaux vieillissants et peu adaptés à ses besoins actuels. 24 enfants de 3 à 18 ans y sont hébergés, et 29 personnes salariées y travaillent.

Ce projet innovant de mutualisation « Les Lavandes », prolongation de structures existantes, est esquissé depuis quelques années et a trouvé son implantation à proximité de l'école, de la médiathèque et du cœur du village. Un comité de pilotage, présidé par le Maire, a été créé en avril 2015.

Un terrain d'une superficie de 15 000 m<sup>2</sup> a été finalement acquis par le DAH\*, chargé de la construction de l'ensemble des bâtiments, et futur bailleur. La première tranche administrative du projet est donc à présent achevée. L'étude actuelle porte sur le financement et la gestion globale du futur fonctionnement des Lavandes.

Les membres du comité de pilotage de ce projet complexe y travaillent très activement et le défendent ardemment car c'est là un véritable projet de territoire, et même d'envergure départementale. Un appel local à compétences bénévoles a été lancé afin d'enrichir les réflexions à ce sujet et dans l'objectif de créer des liens. Vous pouvez donc vous rapprocher d'eux. Contacts : 06 84 89 66 76 ou 06 15 22 56 64.

Propos recueillis auprès de Michèle Martin, Martine Dessus et Gérard Ponnat

\*DAH : Drôme Aménagement Habitat \*\* SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile \*\*\*EHPAD : Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes

## Les petites choses réalisées depuis mars 2014...

... des petits travaux et démarches réalisés que l'on ne voit pas forcément mais qui améliorent grandement la vie quotidienne des habitants.

Installation d'une table de ping-pong au parc de la Recluse  
Rénovation du lavoir Place Suze-la-Rousse  
Permanence d'une assistante sociale  
Reconstruction de l'abri-bus  
Déménagement du Marché hebdomadaire  
Réfection du mur de la cour de l'ancienne salle des fêtes  
Remplacement de la chaudière dans les locaux des ateliers municipaux  
Équipement son et lumières de la nouvelle salle des fêtes  
Active recherche de kiné et d'orthophoniste  
Portage de la deuxième tranche de parcours patrimonial (panneaux d'informations illustrés)

réalisé par l'association des Amis du Patrimoine  
Campagnes d'information sur l'arborescence  
Organisation des élections : départementales les 22 et 29 mars 2015, et régionales les 6 et 13 décembre 2015  
Divers travaux de voirie  
Travaux de réfections au CPPR/Ancienne cantine  
Réalisation du site internet  
Co organisation d'une journée citoyenne en juin 2015  
Retour de spectacles de la Cie de Valence à la salle des fêtes  
Remplacement du cadran de l'horloge  
Viabilisation du terrain Patonnier  
Etc.

## Bienvenue aux nouveaux !

Neuf nouvelles familles se sont installées à Bourdeaux au cours de l'année 2015 : Antoine ARCHER (place du Grand Qual), Camille et Caroline BARBEYRAC (le Rastel), Didier BRAYE et Hedwige DELANNOY (rue Droite), Michel DELATOUR (les Ribières), Paul et Marie-Françoise PAUZE (route de NYONS), Stéphane PEREZ (les Petits Villards), POL PYFFEROEN (les Foulons), Valérie THERRY (place de la Lève), Noémie et Tanguy VANDERNOOT.

Trois enfants sont nés dans des familles bourdealoises en 2015 : Janna MOUHICINE le 5 mai, Baptiste PIOLLET le 25 juillet et Sam ACHARD le 03 novembre.

Bienvenue à tous !

## Le marché a déménagé

Ce sont des raisons de sécurité qui ont motivé l'équipe municipale à changer la place du marché hebdomadaire. Il se tient depuis le 26 mars 2015 sur la place Suze-la-Rousse, et non plus sur la place du Grand Qual.

A l'occasion de ce déménagement qui a nécessité de la part de la commission municipale Economie/Agriculture/Commerces/Artisanat de longues et nombreuses démarches administratives (notamment auprès de la préfecture et du Syndic des marchés de France), d'établir une convention avec Mimi (Max) Peysson, propriétaire (merci à lui!) et de mener des entretiens suivis avec les forains, certains ancrés dans leurs habitudes depuis de nombreuses années, le règlement du marché hebdomadaire a été « toiletté » : police générale, emplacements, etc. Francis Peysson et Christian Cuffe, conseillers municipaux et placiers, ont suivi un stage de formation dans cet objectif. Suite au déménagement, la satisfaction de tous semble générale.

Les tarifs de droits de place applicables à compter du 1er juillet 2015 sont les suivants : pour les non abonnés, 1,50€ le mètre linéaire, et 2€ le mètre linéaire avec branchement électrique. Abonnés : 15,60€ le mètre linéaire/semestre, et 19,50€ le mètre linéaire/semestre avec branchement électrique. Les abonnements semestriels sont facturés en janvier pour la période du 1er janvier au 30 juin et en juillet pour la période du 1er juillet au 31 décembre. Autres forfaits : 15,00 € le forfait journalier pour cirques, associations (sans changement), 60,00 € le forfait pour la demi journée des camions de vente de produits industriels (outillage, matelas, etc.)

Propos recueillis auprès de Francis Peysson et Jean Maxime Buisson

## Focus sur... La salle des fêtes

Réalisée sous la municipalité précédente, la salle des fêtes a une longue histoire derrière elle ! Gratitude à l'opiniâtreté et à la persévérance de Pierre Belle, maire, qui n'a pas lâché prise malgré les nombreuses difficultés, et au soutien de son équipe municipale : la commune ne s'est pas endettée puisque le camping municipal avait été vendu dans l'objectif de cette très importante réalisation, et ne pas plomber le

budget d'un petit village. Mais évidemment les choix des élus avaient été guidés par les prix les plus justes, et un certain nombre d'aménagements restaient à faire. Notamment l'équipement son et lumières de la salle. Depuis quelques mois le sujet est discuté en conseil municipal, et Michaël Belle, homme de métier du spectacle, a été chargé de cette tâche. Cet équipement a été évalué à un budget de 20.000€. Des

demandes de subventions ont été sollicitées pour que cela ne coûte pas trop cher à la commune. « Le but, explique Michaël Belle, c'est de s'autofinancer à la longue. » Mission accomplie : depuis décembre 2015, la salle des fêtes de Bourdeaux est aussi une salle de spectacles, et pourra de ce fait accueillir dignement des compagnies de spectacle : la salle sera louée ou des échanges par résidence de compagnies sont envisagés. La troupe de théâtre locale, Les Tréteaux de Bourdeaux, les ateliers de danse, l'école de musique, les fêtes de l'école et des

associations... pourront eux aussi bénéficier de ces aménagements professionnels. Un équipement solide et facile à manipuler a été sélectionné dans l'objectif d'une utilisation aussi autonome que possible. Et en outre cet équipement pourra être déplacé pour équiper ponctuellement d'autres lieux et répondre ainsi à de multiples besoins. Avec les recommandations d'usage, bien évidemment !

Propos recueillis auprès de Michaël Belle



## La fête de Noël des enfants

Pour la deuxième année, la mairie a organisé son « Arbre de Noël », qui devient ainsi pour les plus jeunes une jolie tradition bourdeloise. Le Centre Communal d'action Sociale (CCAS) et l'association du Rayon de Soleil avaient invité le 18 décembre dernier à la salle des fêtes les enfants du village, ainsi que les parents et les éducateurs, au spectacle « Sorcières » de la compagnie La Fugue. Les trois comédiennes de la compagnie chabrilanaise ont réussi à captiver par leur spectacle forain et burlesque un public très électrisé par la veille des vacances.

Sur scène, Madame Irma et ses deux filles ont évoqué tour à tour avec verve et intelligence les Parques, Circé, Mélusine... tout un pot-pourri de fées et de sorcières, jouant d'habiles métamorphoses, d'illusionnisme et de magie, sans oublier de cocasses conflits familiaux. Applaudissements chaleureux du public ! Et, après le spectacle, le Père Noël était au rendez-vous : il a distribué un sachet de friandises à chaque enfant.



© Christiane Sigel

## Agenda hiver/printemps 2016

- Dimanche 10 janvier à 18h** (Salle des fêtes)
  - « Laïcité, c'est la faute à Voltaire », par *Valentine Cie*.
  - Entrée payante au profit de l'Amicale laïque
- Samedi 16 janvier 2016 à 11h** (Salle des fêtes)
  - Les vœux du Maire et du conseil municipal
- Samedi 6 février 2016** (Salle des fêtes)
  - Thé dansant à partir de 15h
  - Repas moules frites et soirée dansante (sur réservation) Organisation UCIA (Union des commerçants) en collaboration avec la mairie
- Mercredi 2 Mars à 15h** (Salle des fêtes)
  - Goûter des Anciens et animation chantée par Laurent Masson
- Samedi 12 Mars** (Salle des fêtes)
  - Loto des pompiers

## Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (S.I.VO.M) du Pays de Bourdeaux

**Ses compétences obligatoires**  
la gestion du service public de la fourrière animale et celle du syndicat de télévision.

**Ses compétences facultatives**  
la restauration scolaire collective ; les activités périscolaires et périéducatives en particulier celles correspondant à la réforme des rythmes scolaires ; le transport public à destination des enfants par convention avec le Département de la Drôme pour le transport scolaire et les personnes âgées ; le développement et la promotion de la lecture sous toutes ses formes ; la gestion du stade de Barriquet. En outre, le syndicat est habilité à exercer des prestations de service pour le compte de ses communes membres. Son territoire : le SIVOM du Pays de Bourdeaux est composé de 10 communes : Bezaudun-sur-Bîne, Bourdeaux, Bouvières, Crupies, Félines sur Rimandoule, Francillon sur Roubion, Les Tonils, Mormans, Poët-Célar, Truinas.

(Dans notre prochaine édition seront exposées les compétences de la CCDB, Communauté de Communes des pays de Dieulefit et de Bourdeaux).

## Repas des Anciens

Environ 100 personnes, dont 78 personnes âgées, ont eu le plaisir de se retrouver à la salle des fêtes le 12 décembre 2015. Traditionnellement, les Aînés de Bourdeaux (de plus de 70 ans) notent le deuxième samedi du mois de décembre sur leur calendrier, car ils sont invités par la commune à partager un bon repas. Cette année, Emilie et Simon Besse ont montré une fois encore leurs talents de traiteurs, et ont régalié les convives ainsi que les membres du conseil municipal chargés d'accueillir les Anciens et de veiller au bon déroulement de la fête.

Le spectacle de chansons initialement prévu après le repas a été annulé en raison du récent décès de Pierre Turc pour lequel chacun a eu une pensée amicale. Le spectacle sera reporté le 2 mars prochain. Comme d'habitude, des conseillers municipaux ont porté en janvier des colis aux Aînés qui ne pouvaient être présents ce jour-là.



© Sabine Gagnon-Bernard



## L'équipe municipale



© Marie-Joséphine

## « Bourdeaux au cœur » est à votre écoute

Patrick CHALAMET, maire (2), Michèle MARTIN (12), Jean-Maxime BUISSON (10), Francis PEYSSON (4), Jack TURC adjoints (3), Olivier ARIENTI (8), Michael BELLE (15), Simon BESSE (14), Cédric CROUZET (9), Christian CUEFF (6), Martine DESSUS (7), Catherine PEYSSON (11), Gérard PONNET (13), Stéphane PRUNENEC (13), Jean-Yves ROSSIGNOL, conseillers (5).

## Les commissions :

- FINANCES - BUDGET :** MM. PONNET, ROSSIGNOL, ARIENTI, BUISSON, CUEFF.
- EDUCATION - JEUNESSE - AIDE SOCIALE :** MMES MARTIN ET DESSUS, MM. PRUNENEC, PONNET, BESSE.
- TOURISME - ENVIRONNEMENT :** MM. ARIENTI, CROUZET, CUEFF.
- ECONOMIE - AGRICULTURE - COMMERCE - ARTISANAT :** MM. BUISSON, BESSE, PONNET, BELLE, ARIENTI.
- CULTURE - VIE ASSOCIATIVE - SPORTS - CONVIVIALITE :** MM. PEYSSON, CUEFF, PONNET, BESSE, BELLE, PRUNENEC.
- TRAVAUX - VOIRIE - BÂTIMENTS COMMUNAUX - EMBELLISSEMENT :** MM. TURC, BUISSON, MME PEYSSON.
- PERSONNES AGÉES :** MMES DESSUS ET MARTIN, M. PRUNENEC.
- AMÉNAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES :** MMES MARTIN, PEYSSON, DESSUS, MM. PRUNENEC, BESSE, BELLE.

## D'autres infos sur votre village

**LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE** (<http://www.mairie-bourdeaux.fr>) Nombreuses informations municipales régulièrement mises à jour, compte-rendus des conseils municipaux, compte-rendus des différentes commissions municipales et intercommunales, et renvois à divers sites internet en rapport avec la vie de la commune.

Vous pouvez en outre y télécharger les principaux documents administratifs qui pourraient vous être utiles.

**LA GAZETTE DE ROUBION**, bulletin périodique d'information du pays de Bourdeaux qui

existe depuis 33 ans. La Gazette informe et rend compte principalement des activités des nombreuses associations à Bourdeaux, et aussi les permanences des divers services (mairie, médecins et services paramédicaux, fourrière, taxis...), des aides à domicile, du service social, du syndicat des Eaux, les horaires de la Poste, les coordonnées des correspondants de presse locaux. Ce bulletin est distribué gratuitement dans chaque foyer bourdelois et éventuellement adressé sous pli adressé s vous en faites la demande à l'office de tourisme.

**LES ECHOS DE COUSPEAU** (<http://www.les-echos-de-couspeau.fr>) créé par l'association

du même nom, est dédié en priorité aux projets, réalisations et activités locales qui vont dans le sens du développement durable et de la solidarité.

**L'OFFICE DE TOURISME** tient à votre disposition de nombreuses brochures d'informations touristiques et itinéraires de randonnées, ainsi que de nombreuses adresses d'hébergeurs, artisans et autres adresses utiles.

**LES AMIS DU PAYS DE BOURDEAUX** édite chaque année à l'intention de ses membres son bulletin de liaison centré sur une personnalité marquante à Bourdeaux.